



BULLETIN D'INSCRIPTION

saison 2026-2027

(remplir en MAJUSCULES et cocher les cases)

Page 1 à retourner, page 2 à conserver



☐ **Renouvellement adhésion**

☐ **Nouvel Adhérent**

Nom de l'athlète :

Prénom :

Date naissance :

Sexe : ☐ M ☐ F

Nationalité :

Contact Parent 1

Nom et prénom :

Téléphone :

Portable :

E mail :

@

Adresse :

Code postal :

Ville :

Contact Parent 2

Nom et prénom :

Téléphone :

Portable :

E mail :

@

Adresse :

Code postal :

Ville :

Les sportifs mineurs n'ont plus besoin de fournir de certificat médical pour prendre ou renouveler une licence. En lieu et place et sous couvert de l'autorité parentale, ils devront renseigner un questionnaire relatif à l'état de santé.

Attention, si toutes les réponses sont négatives, le questionnaire suffit.

Si le questionnaire comporte au moins une réponse positive, la présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois sera obligatoire.

Droit à l'image

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : ☐ (l'absence de réponse vaut acceptation)

Le soussigné (adhérent ou représentant légal) atteste l'exactitude des informations ci-dessus, ainsi que l'acceptation du règlement de l'association.

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur) le

Règlement des activités sportives de Saint-Gence Athlé

- ✓ Toute personne participant aux activités sportives de l'association doit être adhérente. Pour cela, elle doit impérativement fournir à l'association, et ce dans les meilleurs délais, le bulletin d'adhésion, les différentes autorisations et le paiement de la cotisation en vigueur pour la saison.
- ✓ Pour des raisons de sécurité, les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'au vestiaire de l'association en début de chaque séance d'entraînement. Dans le cas contraire, les parents doivent obligatoirement fournir à l'association une décharge datée et signée.
- ✓ Il est demandé que chaque adhérent participe au moins à 2 compétitions (en salle et/ou en extérieur). Les inscriptions en compétitions sont automatiques pour chaque enfant adhérent de l'association : s'il ne participe pas, il est expressément demandé aux parents d'avertir préalablement l'association.
- ✓ Sur chaque compétition, il est nécessaire d'avoir la présence d'un parent. L'association ne véhicule pas les enfants.
- ✓ *Nous communiquons (heures et lieux des entraînements, dates et horaires des compétitions, photos, ...) à l'aide de WhatsApp.*

Pour toute information sur les compétitions et la vie du club : <https://www.saint-gence-athle.fr>
ou le compte Facebook
e mail : saintgenceathle@gmail.com

Documents à remettre pour une inscription

- ✓ le présent document complété et signé
- ✓ le règlement de **60€** par CB, virement ou chèque libellé à l'ordre de St Gence Athlé pour l'adhésion et la licence FFA (réduit à 100€ pour 2 enfants de la même famille) - **Tickets CAF acceptés**
- ✓ **un chèque de 25€ pour la caution du maillot**
- ✓ pour l'établissement de la licence FFA, vous recevrez un lien pour vous connecter sur le site de la FFA afin de compléter le formulaire de demande.

Les membres du bureau

Président : LAURIERE Joël - 06.24.13.13.76
Secrétaire : BERTRAND Virginie
Trésorière : CUISINIER Stéphanie
Entraîneurs : ROUSSEAU Jean-Pierre, MEYZE Mathieu, BILA Cléa